

Romilly-sur-Andelle, la ville à la campagne



Nos communes en images
Romilly-sur-Andelle

Bienvenue sur la commune de Romilly-sur-Andelle. Située au sud-ouest du territoire, la commune a reçu en 2023 le « label des villes où il fait bon vivre ». Une gratification bien méritée pour cette commune qui met tout en œuvre pour le bien-être de ses habitants.

Ils sont plus nombreux chaque année à choisir le village de Romilly-sur-Andelle pour poser leur valise. Et cela n'a rien d'étonnant. Équipements sportifs (stade de football, skatepark, ...), infrastructures scolaires (de la crèche au collège), structures culturelles (médiathèque), maison de santé, commerces de proximité... Romilly-sur-Andelle a choisi de répondre à chaque besoin de ses habitants au plus près.

Une ville, un village dans son temps où il fait bon vivre. Si la commune a longtemps été industrielle, elle garde son dynamisme économique et son architecture du XIX^{ème} témoigne de son essor. Sur les bords de l'Andelle, les friches et maisons d'époque nous ramène un siècle en arrière. Aujourd'hui près de 120 entreprises, artisans, commerçants animent la vie économique de la commune.

Romilly-sur-Andelle c'est aussi la nature. Au centre du village avec l'espace du marais ou en prenant un peu de hauteur avec la boucle de randonnée Edmond et Caliste, Romilly-sur-Andelle sait être ressourçante autant que vibrante. Activités de plein air sur l'Andelle (kayak, pêche...) ou dans les airs (parapente depuis le panorama des deux amants), mais aussi espace intergénérationnel pour se dépenser à tout âge.

Tout au long de l'année, les événements rassemblent les romillois et les visiteurs de passage pour des moments festifs : Vœux du Maire, Palmes romilloises, Romilly des Arts ou encore la Fête des Sports et des associations, un événement organisé par la CDCLA.

Romilly-sur-Andelle en quelques chiffres :

- 53 km² de superficie
- 3 311 habitants
- 120 entreprises
- 29 associations subventionnées par la commune
- 26 km de Rouen et 100 km de Paris
- 2 labels : “ville où il fait bon vivre” en 2023 et “villes et villages fleuris” avec deux fleurs

